



ADDENDA # 1

Date: 30 Mai 2017

Projet: 'Clés en mains' Projet serres St-Augustin

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors des amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

ANNEXE E : Spécifications Techniques et Plans

1. Section 1.6 Localisation du projet

AJOUTER :

Le projet de construction devra être conforme aux conseils de sécurité d'HQ, selon les informations du site internet d'HQ. Entre autres, la dimension 5875 mm entre la serre froide et l'atelier existant sera réduite au besoin pour rencontrer les conseils de sécurité d'HQ.

<http://www.hydroquebec.com/electricite-et-vous/travaux-lignes-securite/lignes-distribution/normes-degagement.html>

2. Section 1.7 Travaux Extérieurs

AJOUTER :

La clôture existante à l'ouest des serres projetées sera conservée

3. Section 1.10 Plomberie

CHANGER :

-Seul le conduit de 25 mm existant sera utilisé pour le projet des serres. Le conduit de 32mm n'est pas disponible pour le projet.

-Le local pour le raccord de plomberie est le # 1304 et non 1200.

AJOUTER :

Les robinets d'eau froide antigel seront au nombre de 2 pour la serre chaude et au nombre de 1 pour la serre froide. Ils sont localisés au croquis #2.

4. Section 1.11 Composantes et systèmes électriques et de contrôle

CHANGER:

Le local pour le raccord électrique le # 1302 et non 1150.

AJOUTER:

-Les conduits vides existants (1 de 63 mm DIA et 2 de 50 mm DIA) entre l'atelier et l'extérieur pour le passage du filage électrique d'alimentation des serres projetées est dans le local 1300.



-Les alarmes de température du contrôle des serres seront raccordées au projet de construction au panneau des alarmes Honeywell existant qui se trouve dans le local 1302.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.